

Etudes Particulières à Option

Voyage d'études : La Thaï lande et le Vietnam

CE Grimaldi (G/Fr)
CDT Tessier (A/Fr)
CE Messaoudani (G/Alg)
MAJ Burton (T/Aus)
CCD Requet (T/Fr)

SESSION 1999 - 2000

FICHE DE PRESENTATION DOCUMENTAIRE

**1 – Etudes particulières à option :
préparation du voyage d'études « Le Vietnam et la Thaïlande » .**

**2 –
CE Grimaldi (G/Fr)
CDT Tessier (A/Fr)
CE Messaoudani (G/Alg)
MAJ Burton (T/Aus)
CCD Requet (T/Fr).**

3 – 02 avril 2000.

4 – Division D.

5 – Synthèse des données rassemblées sur les pays objet du voyage de division.

6 - Cette étude relative au Vietnam et à la Thaïlande est effectuée dans le cadre d'une étude particulière à option de la 7^{ème} promotion du Collège Interarmées de Défense. La division D de la promotion doit partir au printemps 2000 en voyage d'études au Vietnam et en Thaïlande. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant d'envisager cette tâche avec un double objectif :

- réaliser un document descriptif et de réflexion offrant un éclairage récent de ces pays,
- et créer un guide chronologique de référence relatif au Vietnam qui pourra être consulté au cours du voyage par les stagiaires.

Cette étude présente rapidement l'histoire et la géographie du Vietnam et de la Thaïlande. Elle analyse de manière détaillée l'économie, la politique ainsi que les relations internationales de ces deux Etats. Enfin le document étudie les aspects principaux de la société et des forces armées des deux pays concernés.

7 –Religion(s), Economie, Société, Géographie, Histoire, Forces Armées, Défense, Relations internationales, Thaïlande, Vietnam.

FICHE SYNTHÈSE SUR LE VIETNAM

Région : Asie du Sud-Est.

Pays limitrophes : Le Vietnam est limité au nord par la Chine, à l'est par le golfe du Tonkin, au sud-est par la mer de Chine méridionale, au sud-ouest par le golfe du Siam et à l'ouest par le Cambodge et le Laos.

Superficie : 331 690 km². Le Vietnam est légèrement plus petit que l'Allemagne.

Topographie : Le Vietnam, qui occupe l'extrémité est de la péninsule Indochinoise, forme une longue bande sinueuse au relief accidenté, jalonnée de montagnes, de plaines côtières et de deltas.

Il peut être divisé en quatre régions distinctes. Au nord-ouest s'élève le prolongement méridional du plateau du Yunnan chinois. Le plus haut sommet du Vietnam, le Fan Si Pan (3 141 m), se situe à proximité de la frontière avec la Chine. À l'est de ce complexe montagneux, le delta du fleuve Rouge (également appelé Song Hong) forme une plaine triangulaire qui longe le golfe du Tonkin (un bras de la mer de Chine méridionale). Au sud, les plateaux de l'Annam, qui s'étendent du nord-ouest au sud-est, associés à une plaine côtière, forment l'ossature du Vietnam central. La quatrième région, à l'extrême sud, est constituée du bassin du Mékong.

Principaux cours d'eau : Le fleuve Rouge, au nord, et le Mékong, au sud, sont les deux principales sources d'approvisionnement en eau douce du Vietnam. Le fleuve Rouge coule pratiquement en droite ligne vers le sud-est depuis les plateaux du Nord-Ouest, tandis que le Mékong suit un cours irrégulier. Ce dernier pénètre au Vietnam depuis le Cambodge, traverse l'extrémité méridionale du pays, puis se jette dans la mer de Chine méridionale par l'intermédiaire d'un réseau complexe de défluent. La plus grande partie de la population du pays est concentrée dans la région des deltas de ces deux fleuves.

Climat : Le Vietnam bénéficie de trois types de climats. Au nord, notamment à l'intérieur des terres, les températures sont subtropicales. Des vents saisonniers changeant rendent les hivers secs et les étés humides. Les régions du Centre et du Sud-Est connaissent un climat de mousson, de type tropical, avec des températures élevées et des précipitations abondantes. Au Sud-Ouest, le climat est de type subéquatorial avec des périodes de pluie et de sécheresse très distinctes, mais les températures sont supérieures à celles du Nord. Le pays n'est pas épargné par les typhons, qui touchent surtout les côtes du Centre, d'août à décembre.

Agriculture : Le riz de Paddy, le maïs, et les pommes de terre représentent 50 % de l'agriculture; les cultures d'exportation (caoutchouc, soja, café, thé, bananes) et les produits de l'élevage représentent les 50 % restants. Depuis 1989, le pays couvre ses besoins en riz. C'est le troisième plus grand exportateur de riz (3,1 millions de tonnes en 1998), derrière les États-Unis et la Thaï lande, et le cinquième producteur mondial (25,8 millions de tonnes).

Ressources naturelles : Phosphates, charbon, manganèse, pétrole, bauxite, chrome, gypse, sel, tourbe, bois.

DONNEES CLES

Population 74 545 000 (1995 estimation)

Taux de croissance de la population 2,2 % (1990-1995 moyenne)

Densité de population 225 habitants par km²

Urbanisation

Population urbaine 20,8 % (1995 estimation)

Population rurale 79,2 % (1995 estimation)

Taux d'alphabétisation

Total 94 % (1995 estimation)

Femmes 91 % (1995 estimation) Hommes 97 % (1995 estimation)

Composition de la population

Vietnamiens 88 % Chinois 2 % Muongs, Thaï s, Méos, Khmers, Mans, Chams et autres groupes 10 %

Langues

Vietnamien (langue officielle), français, chinois, anglais, khmer, et langues des communautés ethniques (cham, thaï , etc.).

Religions

Bouddhistes 55 %

Taoï stes 12 %

Catholiques romains 10 %

Croyances indigènes, Musulmans, Protestants, Autres 23 %

Exportations

Pétrole, riz, produits agricoles, produits de la mer, café.

Importations

Produits pétroliers, produits sidérurgiques, équipements industriels et de transport, produits chimiques et pharmaceutiques, engrais, textile, produits alimentaires.

Industries et services

Industrie alimentaire, produits textiles, exploitation minière, ciment, engrais chimiques, verre, caoutchouc, pétrole.

FICHE SYNTHÈSE SUR LA THAÏLANDE

Région : Asie du Sud-Est.

Pays limitrophes : Autrefois connue sous le nom de Siam, la Thaï lande est limitée à l'ouest et au nord-ouest par le Myanmar (ex-Birmanie), au nord et à l'est par le Laos, et au sud-est par le Cambodge. La partie péninsulaire de la Thaï lande, qui s'étend vers le sud entre la mer d'Andaman et le golfe de Thaï lande, forme la frontière avec la Malaisie.

Topographie : La Thaï lande est située dans la péninsule indochinoise, à l'exception de sa partie sud formant une étroite bande montagneuse le long de la presqu'île de Malacca. La topographie du pays est variée, mais les montagnes en constituent la caractéristique dominante.

Les plus hauts sommets se situent dans les chaînes de montagnes longeant la frontière avec le Myanmar ; ils atteignent 2 595 m au sommet du Doi Inthanon, point culminant de la Thaï lande. La zone péninsulaire est bordée d'étroites plaines côtières et culmine à 1 786 m au sommet du Khao Luang.

Des systèmes montagneux traversent, du nord au sud, la partie centrale de la Thaï lande. Au nord et à l'est de ces systèmes se trouve un plateau peu élevé et aride, le plateau de Khorat, qui recouvre environ un tiers du pays. Ce dernier est limité à l'est par la vallée du Mékong.

Principaux lacs et cours d'eau : Une vaste plaine alluviale, traversée par le Menam Chao Phraya, principal fleuve de Thaï lande, s'étend entre les montagnes du centre et de l'ouest. Cette région est la plus peuplée du pays. Le Mékong, l'un des plus longs fleuves du continent asiatique, matérialise une partie de la frontière entre la Thaï lande et le Laos.

Climat : La Thaï lande est soumise à un climat tropical, avec des vents de mousson dont la direction varie selon la saison. D'avril à octobre, les vents soufflent surtout du sud-ouest et sont chargés d'humidité; ils soufflent du nord-est pendant le reste de l'année. Lorsque le pays subit l'influence des vents du sud-ouest, les températures sont plus élevées et varient de 26 ° à 37 °C, tandis qu'elles oscillent normalement entre 13 ° et 33 °C. Ces températures sont légèrement plus élevées à l'intérieur des terres que sur le littoral, excepté dans les régions de haute altitude.

Agriculture : Premier exportateur (5,2 millions de tonnes en 1998) et sixième producteur (21,8 millions de tonnes) mondial de riz. Culture d'exportation : manioc, maïs, canne à sucre, noix de coco, soja.

Ressources naturelles : Étain, caoutchouc, gaz naturel, tungstène, tantale, bois, plomb, poissons, gypse, lignite, fluorine.

DONNEES CLES

Population 58 791 000 (1995 estimation)

Taux de croissance de la population 1,1 % (1990-1995 moyenne)

Densité de population 115 habitants par km²

Urbanisation

Population urbaine 20 % (1995 estimation)

Population rurale 80 % (1995 estimation)

Espérance de vie

Total 69 ans (1995 estimation)

Femmes 72 ans (1995 estimation) Hommes 66 ans (1995 estimation)

Taux d'alphabétisation

Total 94 % (1995 estimation)

Femmes 92 % (1995 estimation) Hommes 96 % (1995 estimation)

Composition de la population

Thaïs 75 % Chinois 14 % Malais 3 % Khmers, Més, Karens et autres 8 %

Langues

Thai (langue officielle), anglais seconde langue pour une partie de la population; chinois, malais, dialectes régionaux et ethniques.

Religions

Bouddhistes (principalement theravada) 95.0 % Musulmans 3.8 % Autres 1.2 %

Régime politique Monarchie constitutionnelle

Indépendance 1238 (date de création; n'a jamais été colonisée).

Nouvelle constitution approuvée le 7 décembre 1991, amendée le 10 juin 1992.

Droit de vote Suffrage universel (à partir de 18 ans)

Exportations

Industrie mécanique et produits manufacturés, produits électroniques, riz, poissons, étain, textile, caoutchouc, manioc, sucre, bijoux.

Importations

Pétrole, produits alimentaires, équipements industriels et de transport, industrie mécanique, produits chimiques, fer et acier, biens de consommation.

Industries et services

Tourisme, textile, vêtements, transformation de produits agricoles de base, boissons, tabac, ciment, industrie légère (bijouterie, composants et équipements électriques, circuits intégrés, meubles, plastiques). La Thaï lande est le second producteur mondial de tungstène et le troisième d'étain.

SOMMAIRE

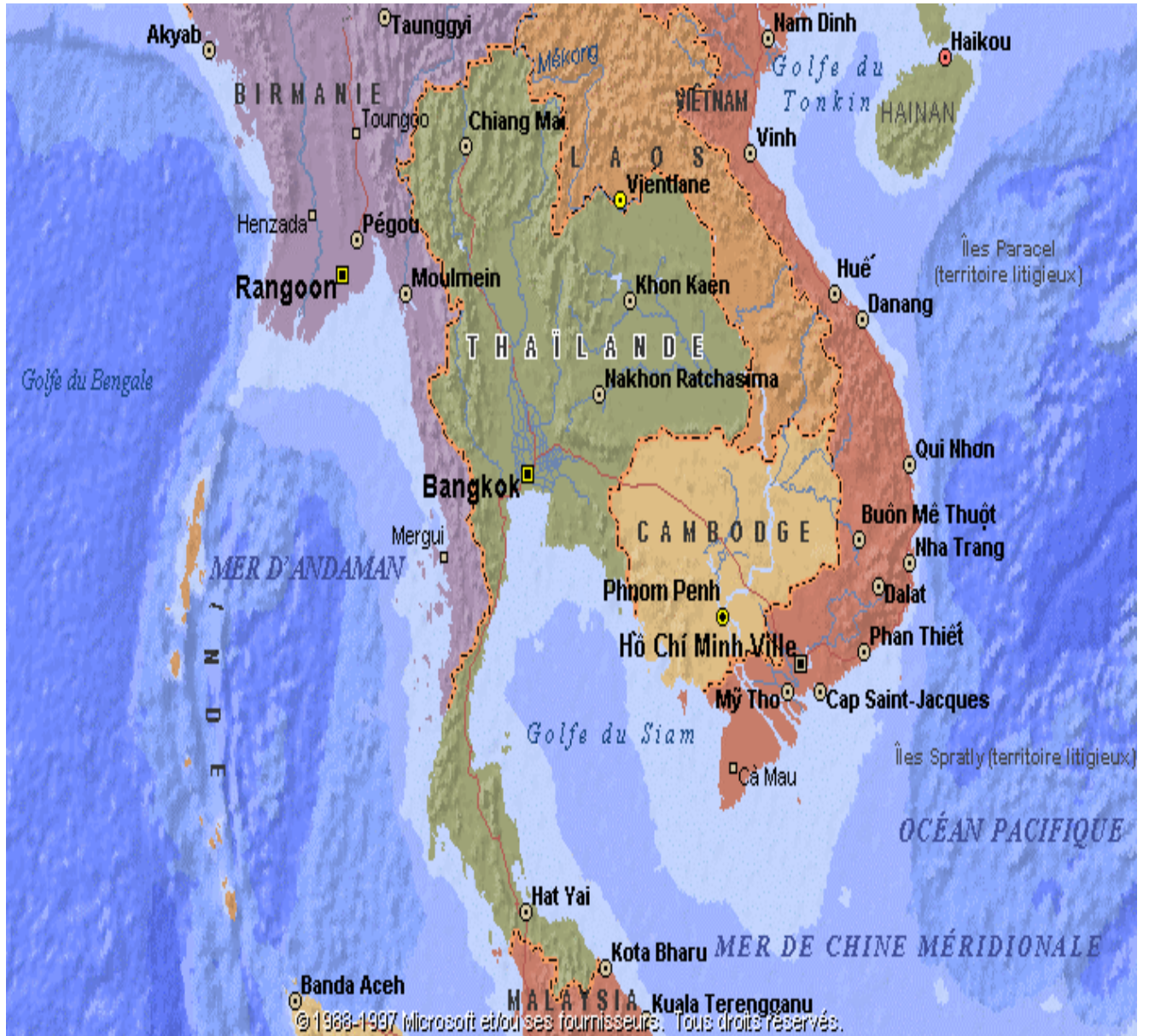
VIETNAM

I - Histoire - Culture.	11
1.1. <i>Une nation agressée</i>	11
1.1.1. Points de repères	11
1.1.2. Terre de contrastes	14
1.2. <i>Culture et société</i>	15
1.2.1. Démographie	15
1.2.2. Les sources de la culture	15
II - Réalités politico-socio-économiques.	17
2.1. <i>Anatomie du pouvoir.</i>	17
2.1.1. L'Etat et le parti	17
2.1.2. Deux décennies de transition	18
2.2. <i>Forces et faiblesses de l'économie vietnamienne</i>	18
2.2.1. Le secteur public	18
2.2.2. Les incertitudes	19
III - Relations internationales.	20
3.1. <i>Géopolitique</i>	20
3.2. <i>La colonisation française</i>	20
3.3. <i>La première guerre d'Indochine</i>	21
3.4. <i>La guerre du Vietnam</i>	22
3.5. <i>Les difficultés au lendemain de la réunification</i>	22
3.6. <i>Le Vietnam de l'après-guerre froide</i>	23
3.7. <i>Les forces armées</i>	23

THAILANDE

I - Géographie et vie quotidienne.	25
1.1. <i>Généralités</i>	25
1.2. <i>Climat</i>	27
1.2.1. Précipitations	27
1.2.2. Températures	27
1.3. <i>Population et ethnies</i>	27
1.3.1. La majorité thaï	28
1.3.2. Les Chinois	28
1.3.3. Les minorités	28
1.4. <i>Villes</i>	28
1.4.1. Ayutthaya	28
1.4.2. Bangkok	29
II – Histoire et coutume.	30
2.1. <i>Histoire</i>	30

<i>2.2. La Monarchie</i>	31
<i>2.3. Le Bouddhisme</i>	31
III – Réalités politiques et socio économiques.	33
<i>3.1. Gouvernement et vie politique</i>	33
3.1.1. Institutions	33
3.1.2. Vie politique du royaume	33
3.1.3. Crise économique de 1997 et évolution récente	34
<i>3.2. Economie</i>	34
3.2.1. Agriculture	35
3.2.2. Mines et industrie	35
3.2.3. Communications	35
3.2.4. Tourisme	36
IV – Politique de défense et forces armées.	37
<i>4.1. Menaces</i>	37
<i>4.2. Objectifs de défense</i>	37
<i>4.3. Missions confiées aux forces armées</i>	38
<i>4.4. Organisation politique et militaire de la Défense</i>	38
<i>4.5. Présentation des forces armées thaï landaises</i>	39



LE VIETNAM

Parmi tous les pays d'Asie, le Vietnam est sans doute un de ceux qui parle le plus aux Français. Des pages glorieuses ou douloureuses de notre histoire lui sont consacrées : de la conquête au XVIII^e siècle jusqu'à l'abandon de l'Indochine après la défaite de Dien Bien Phu. Les traces de la présence française sont partout au Vietnam : écoles, hôpitaux, maisons coloniales, plantations, routes, chemins de fer.

Encore aujourd'hui, les Français qui se rendent pour la première fois au Vietnam ne se sentent pas en terre complètement étrangère. Quant aux Vietnamiens, ils sont absolument partagés à l'égard de l'ancienne puissance colonisatrice. Malgré les plaies ouvertes de la guerre d'indépendance, de nombreux Indochinois appréciaient les idées nouvelles apportées par la France, autant que sa culture.

Même si l'anglais est devenu la langue la plus utilisée en Asie, des classes bilingues existent à tous les niveaux de l'enseignement. Le choix de Hanoi pour accueillir le sommet de la francophonie en 1997 s'inscrit clairement dans cette perspective. La diplomatie française a eu moins de succès du côté des chefs d'entreprises. Ceux-ci furent pourtant présents très tôt au Vietnam, et la France tint le 3^{ème} rang des investisseurs ; aujourd'hui, bien qu'elle reste le premier européen, elle n'est plus qu'à la 6^{ème} place. Le Vietnam apparaît de plus en plus comme une chasse gardée des pays asiatiques plus développés tels que les nouveaux pays industriels (NPI) et le Japon.

Depuis 1986, l'année où fut lancée la politique de rénovation économique et sociale, le *doi moi*, le Vietnam a connu un développement accéléré. D'énormes améliorations sont d'ores et déjà acquises par rapport à un régime antérieur caractérisé par la pénurie. Cependant des difficultés demeurent : elles sont d'ordre structurel, même si la crise asiatique de l'automne 1997 les a rendues souvent plus aiguës.

I - HISTOIRE - CULTURE.

Si le peuple vietnamien est courageux et combatif, c'est sans doute parce que son territoire a fait l'objet de nombreuses convoitises, qu'il a été beaucoup attaqué et qu'il dût pour cette raison apprendre à se battre et à riposter. Aujourd'hui encore l'environnement politique demeure instable, les pays riverains se disputent la souveraineté des îles de la mer de Chine méridionale.

1.1. Une nation agressée.

1.1.1. Points de repères.

972 : Indépendance Viet reconnue par la Chine
1802 : Réunification du royaume sous le nom de Vietnam
1858 - 1867 : Conquête de la Cochinchine par les Français
1883 - 1885 : Conquête du Tonkin
1887 : Création de l'Union Indochinoise
1930 : Création du Parti Communiste Indochinois
1940-1945 : Occupation de l'Indochine par le Japon
1941 : Création du Viet Minh (contraction signifiant Ligue de l'Indépendance du Vietnam)
1945 : Ho Chi Minh déclare l'indépendance du Vietnam
1946 : Début de la guerre d'Indochine
1954 : Bataille de Dien Bien Phu
1961 : Début de l'escalade américaine
1965-1968 : Bombardements américains sur le nord et débarquement de forces terrestres à Da-Nang
1973 : Accords de Paris et départ des derniers GI's du Vietnam
1975 : Entrée de l'armée populaire vietnamienne à Saigon
1976 : Réunification du Vietnam
1977 : Entrée du Vietnam à l'ONU
1978 : Alliance du Vietnam avec le Laos et l'URSS
1979 : Grande vague migratoire des "boat people"
Intervention vietnamienne au Cambodge puis signature de la paix
Déploiement de 120 000 soldats chinois au nord Vietnam puis retrait
1986 : Début de la politique de rénovation économique (*doi moi*)
1987 : Nouvelle bataille des frontières (plusieurs milliers de victimes)
1989 : Evacuation des forces vietnamiennes du Cambodge
1992 : Nouvelle constitution au Vietnam
1993 : Visite du président Mitterrand
1994 : Levée de l'embargo américain
1995 : Entrée du Vietnam dans l'ASEAN (Association of South East Asia Nations).

Le litige des archipels Spratley (Truong Sa) et Paracel (Hoang Sa) :

La mer de Chine méridionale fait l'objet de nombreux litiges maritimes ; parmi ceux-ci, la question de l'archipel Spratley mérite une attention particulière en raison du nombre d'acteurs, de la complexité juridique et des germes de conflit qu'elle recèle. L'archipel est situé au centre de la mer de Chine méridionale, à 450 km à l'ouest du Vietnam et 800 km au sud de l'île chinoise du Hainan. Si l'exiguïté des 26 îlots ne peut permettre de développement humain que sur les principaux, en revanche, le potentiel d'hydrocarbures offre des perspectives sans doute prometteuses. En cas de crise ou de conflit armé, leur occupation permettrait de contrôler les principales voies de communication entre l'océan Indien et l'extrême Orient.

Six Etats (Chine, Vietnam, Philippines, Taiwan, Malaisie, Brunei) revendiquent tout ou partie de l'archipel. La position du Vietnam se fonde sur des revendications historiques et s'appuie également sur le droit successoral consécutif au départ de la France en 1954 et à la disparition du Sud Vietnam en 1975. La revendication est aussi extensive que celle de la Chine sur l'archipel des Paracel situé plus au nord dans la mer de Chine.

Le Vietnam semble tenté par une solution diplomatique ou juridictionnelle qui reconnaîtrait la souveraineté chinoise sur les Paracel en échange de la reconnaissance de la sienne sur les Spratley.

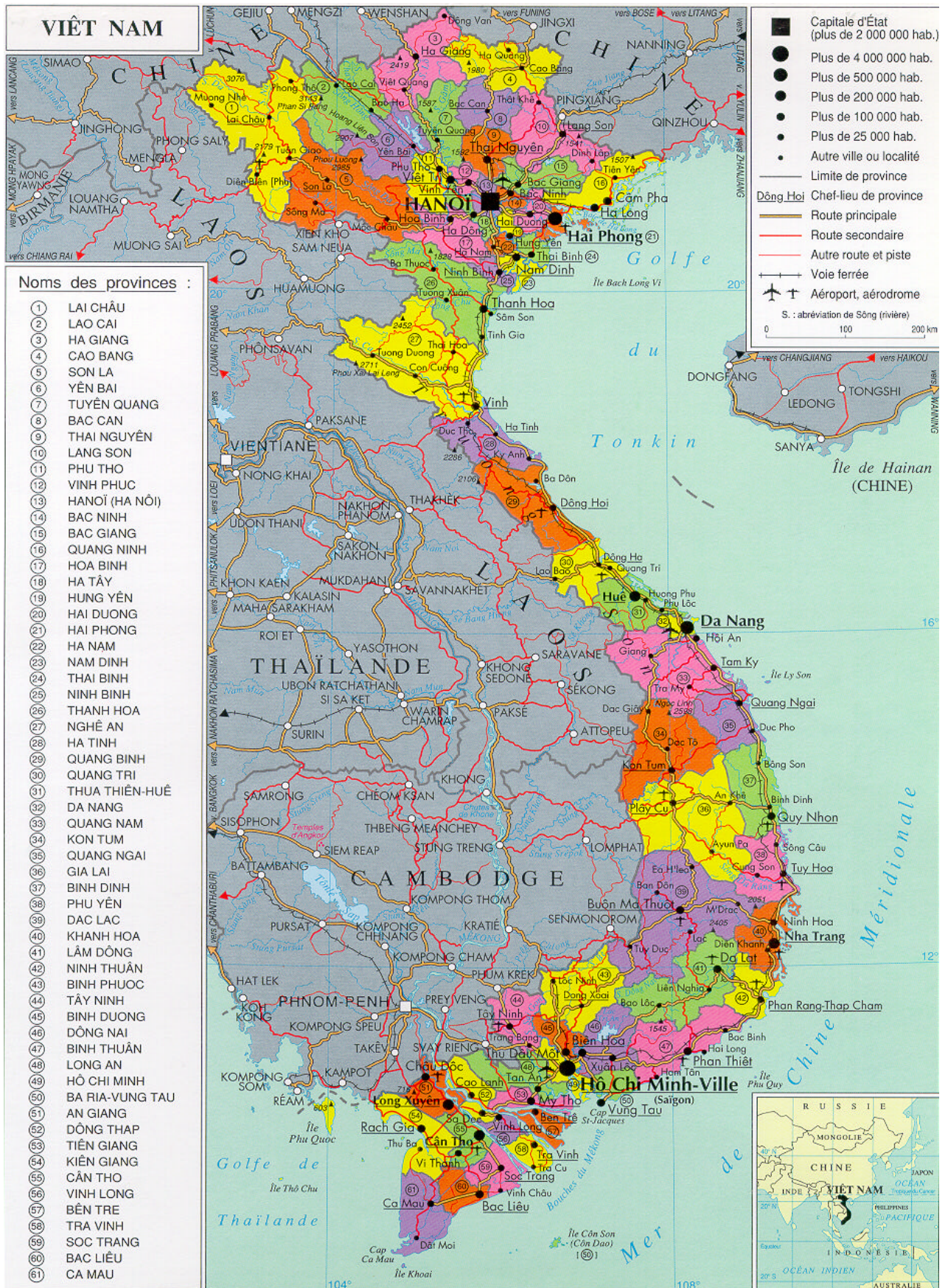
Les relations sino-vietnamiennes :

Suite à l'invasion du Cambodge par le Vietnam, en 1979, la Chine envoya un contingent de 120 000 hommes appuyé par une puissante artillerie sur la frontière nord-vietnamienne. La résistance du Vietnam contraignit les troupes chinoises à un retrait dès le 5 mars. Les tensions se sont poursuivies après 1979 avec un pic début 1987 quand une nouvelle bataille des frontières fit plusieurs milliers de victimes. L'annonce par le Vietnam du retrait de ses troupes du Cambodge a amorcé une période de détente.

En mai 1992, le Vietnam émit une protestation officielle contre la Chine pour avoir accordé à une compagnie pétrolière américaine un permis d'exploration dans une partie du golfe du Tonkin qui ne lui appartenait pas. En 1993, un accord de principe sur le règlement pacifique du litige fut signé, une bataille navale ne fut évitée que de justesse. Puis ce fut le tour de la Chine de protester contre l'attribution par le Vietnam de zones de recherches pétrolières dans le golfe du Tonkin.

Liens avec la France :

Après la réunification et l'occupation du Cambodge, le Vietnam se trouva à peu près isolé et coupé du monde libre. Seuls quelques Etats européens, la France et les pays scandinaves, maintinrent leurs aides. L'aide multilatérale ne reprit qu'en 1990. En février 1993, le président Mitterrand se rendit à Hanoi et Ho Chi Minh ville. La diplomatie française considérait le Vietnam comme une pièce maîtresse de l'échiquier asiatique. En novembre 1997, le président Chirac fut appelé à se rendre à Hanoi où se tenait le 7^{ème} sommet de la francophonie.



Liens avec les Etats-Unis :

Les derniers Américains quittèrent Saïgon le 30 avril 1975 et Washington décréta un embargo commercial qui ne commença à s'assouplir qu'en 1992. Le président Clinton autorisa le FMI à refinancer la dette vietnamienne en juillet 1993 et leva totalement l'embargo en février 1994.

Si les Etats-Unis ne normalisèrent que tardivement leurs relations avec le Vietnam, la raison invoquée fut souvent celle des 2 600 soldats disparus au combat (les "Missing In Action" : MIA). Le président Clinton, après avoir obtenu des garanties suffisantes des autorités vietnamiennes sur les efforts pour retrouver les MIA, rétablit des relations diplomatiques.

La nouvelle ambassade est inaugurée en 1995. D. Peterson, membre de la chambre des représentants, artisan de la réconciliation et ancien pilote au Vietnam, est nommé ambassadeur à Hanoi en 1997. En mars 2000, le secrétaire d'état américain à la Défense, William Cohen, effectua une visite officielle.

1.1.2. Terre de contrastes.

Le Nord et le Sud ne sont rattachés que par un passage très étroit ce qui explique en partie que chacune des deux entités ait pu se développer indépendamment de l'autre. Le Vietnam est limité par ses frontières naturelles : la mer de Chine méridionale à l'est, les montagnes du Yunnan au nord et la cordillère annamitique à l'ouest. Seule la frontière avec le Cambodge au sud-ouest possède un fondement historique, ce qui peut contribuer à expliquer la permanence des conflits frontaliers.

Hanoi, au nord, est la capitale politique du pays. Le Nord concentre les ressources minières : charbon et minerai de fer. Saïgon au sud est le principal centre industriel et commercial. Les puits de pétrole et de gaz sont au large des côtes. Le Sud est également la principale région de production agricole : le delta du Mékong forme le grenier à riz du Vietnam.

Bien que situé tout entier dans la zone tropicale, le fait que le Vietnam s'étende sur plus de 2 000 km du nord au sud entraîne des variations climatiques considérables, ce qui constitue un facteur de différenciation essentiel entre les deux parties. Les températures varient peu à Saïgon où la moyenne s'établit à 28°C, par contre à Hanoi, les variations sont beaucoup plus sensibles (de 6 à 33°C).

La géographie du Vietnam ne se réduit pas au contraste nord-sud. La proximité ou l'éloignement de la mer, les différences d'altitude sont des facteurs de variation supplémentaires. Les riches terres alluvionnaires des deltas contrastent avec les terrains plus élevés (notons que 36% des terres sont inutilisées). Dans le passé, elles étaient couvertes de forêts qui ne s'étendent plus que sur 20% du territoire (on estime que 1,6% de la superficie boisée disparaît chaque année, par suite de coupes ou de brûlis). La culture du riz ne se limite pas aux seuls deltas, certaines montagnes voient leurs flancs taillés en terrasse. Cependant, 60% des terres cultivées sont réservées au riz.

Si le Vietnam dispose d'un réseau de routes assez dense, celles-ci se trouvent souvent dans un état déplorable. Au même titre que le reboisement, les transports constituent une des priorités du gouvernement. La moitié des crédits d'infrastructure du plan public d'investissement 1996-2000 leur sont affectés. Le réseau ferré est composé de six lignes à voie unique totalisant 3 260 km, la vétusté du réseau et des

matériels roulants explique la faible croissance du nombre de passagers et la lenteur des convois.

Le train est concurrencé par la voie d'eau. Le réseau est plus dense et dispose de sept ports maritimes internationaux. Le trafic aérien de passagers est assuré à 60% par des vols domestiques : ceux-ci sont en effet relativement abordables en raison de la pratique de la double tarification pénalisant les étrangers. Vietnam Airlines loue depuis 1992 des Boeing et des Airbus et dessert dix neuf destinations internationales et quinze nationales

1.2. Culture et société.

1.2.1. Démographie.

Le Vietnam est divisé en sept régions qui comprennent 61 provinces et 78 millions d'habitants dont les deux tiers vivent dans les zones rurales. La densité moyenne serait de 236 hb / km², mais ce chiffre recouvre de fortes inégalités.

Les deltas sont des lieux privilégiés pour l'apparition d'une agriculture intensive et donc d'une population concentrée. Face aux deux grandes concentrations d'hommes et d'activités d'Ho Chi Minh ville et d'Hanoï, le centre a du mal à affirmer son existence. Une bipolarité nord-sud si marquée risque à terme de menacer l'unité du pays ; cependant le gouvernement s'efforce d'attirer les investissements étrangers par une politique volontariste d'aménagement du territoire.

Le Vietnam n'a pas un peuplement homogène. Si les Viets (ou Kinh) proprement dit représentaient 87% de la population en 1989, les statistiques dénombrent cinquante quatre groupes ethniques différents (souvent rejetés vers les reliefs). Les minorités ont généralement vécu comme une oppression la domination numérique des Kinh ; ce qui explique que leur résistance les a conduites à faire alliance avec les ennemis des Viets, Français ou Américains. Mal contrôlées par le pouvoir central, elles se livrent en toute impunité à la culture du pavot.

Si les Vietnamiens d'origine chinoise (Hoa) ne représentent que 2% de la population totale, ils sont fortement concentrés dans quelques provinces à commencer par Ho Chi Minh ville.

Au-delà des différences ethniques, la démographie est surtout marquée par un rythme de croissance élevé : 2,2 % par an ce qui correspond à un doublement en 33 ans. L'espérance de vie moyenne s'établit à 68 ans en 1994 (contre 43 ans en 1960).

1.2.2. Les sources de la culture.

Les Vietnamiens restent profondément marqués par la morale confucéenne venue de Chine, alors qu'ils continuent également à observer un certain nombre de rites religieux empruntés aussi bien au bouddhisme qu'au taoïsme. On estime aujourd'hui à 80 % la proportion de Vietnamiens de confession bouddhiste ; un bouddhisme qui accepte les divinités taoïstes et les croyances animistes plus anciennes.

Si les doctrines orientales continuent de façonner la culture vietnamienne, celle-ci porte aussi la trace d'influences plus récentes d'origine occidentale. Les premières traces de missionnaires catholiques furent relevés en 1533. Mais le développement de la colonisation ne parvint pas à asseoir véritablement le catholicisme au Vietnam : on estime à moins de 5 millions la communauté catholique. Alexandre de Rhodes est

le représentant le plus connu des missionnaires jésuites ; il entreprit ainsi la transcription du vietnamien en caractères latins (le *quoc ngu*). Cette romanisation du vietnamien facilita incontestablement l'ouverture du Vietnam à l'occident.

Le Vietnam aujourd'hui :

Les communistes vietnamiens ne sont pas dogmatiques. Le constat de l'échec de la politique de socialisation accélérée au sud après 1975, comme l'inefficacité des structures mises en place au nord, les a conduit à un changement radical de politique : le *doi moi*. Le 7^{ème} congrès de 1991 rappelle les principes de base du « seul choix correct » : dictature du prolétariat, parti unique... dans la flexibilité et avec un esprit novateur où le pouvoir du peuple réside dans l'alliance des ouvriers et des paysans.

Le Vietnam demeure officiellement une république socialiste et la philosophie marxiste continue à être enseignée dans tous les lycées et les universités, mais depuis le *doi moi*, l'appartenance au parti n'est plus considérée comme un ascenseur social et les élèves comme les étudiants attachent peu d'importance à leurs cours de marxisme. La sagesse orientale prône le mépris des richesses. Le Vietnam d'aujourd'hui est un immense marché où chacun ne songe qu'à s'enrichir : dans les villes, chaque rez de chaussée est un commerce.

Le message est : « enrichissez-vous pour enrichir le pays ».

Le secteur privé se développe sans frein, le capitalisme réapparaît au grand jour, les investisseurs étrangers exploitent la main d'œuvre comme aux plus beaux jours de l'époque coloniale. Mais le désengagement de l'Etat sur le plan social a son revers : la société devient plus dure et même si le niveau de vie moyen s'améliore incontestablement, une partie de la population se tient péniblement à la limite de la survie grâce à des petits travaux intermittents et à la mendicité.

Le Vietnam reste rangé parmi les pays les plus pauvres du monde. Le succès du *doi moi* a généré un fort développement du secteur privé au détriment du secteur public. Concrètement, cela a signifié la disparition de plusieurs milliers d'entreprises publiques et le licenciement de plus d'un million d'employés. L'influence des Chinois dans les affaires est sensible : respect de la parole donnée d'où une dispense du formalisme juridique occidental, loyauté des subordonnés contre paternalisme sans faille. Il faut cependant se garder d'assimiler le Vietnamien au Chinois. La mentalité vietnamienne révèle l'esprit de famille (d'où un favoritisme qui serait intolérable en occident), le culte du travail en particulier intellectuel, le respect du lettré, la pratique du « petit cadeau » qui correspond clairement à une forme de politesse et non de corruption comme en occident.

L'avenir dira si le Vietnam évolue vers un système anarchique à l'instar de la Thaï lande, le pays le plus durement touché par la crise asiatique, ou bien vers une dictature éclairée sur le modèle de Singapour.

II - REALITES POLITICO SOCIO ECONOMIQUES.

Le Vietnam a connu l'économie planifiée, il est aujourd'hui dans une phase de « transition vers l'économie de marché » sans appartenir pour autant à la famille libérale ou social-démocrate. Au stade actuel, son régime politique combine les apparences du pouvoir absolu (monopartisme, presse aux ordres, etc.) avec une certaine déliquescence de fait de l'autorité étatique. On assiste néanmoins à une intense activité législative, indispensable pour adapter le cadre réglementaire à la nouvelle donne économique.

2.1. Anatomie du pouvoir.

L'organisation politique vietnamienne respecte le cadre formel des démocraties représentatives à plusieurs niveaux. Mais, au-delà des formes légales, la tutelle du parti communiste s'exerce à tous les échelons.

2.1.1. L'Etat et le parti.

Le pays est une république socialiste dans laquelle le Parti Communiste du Vietnam (PCV) joue un rôle déterminant. L'article 4 de la constitution de 1992 précise que « le PCV, avant-garde de la classe laborieuse, fidèle représentant de la classe ouvrière, du peuple laborieux et de la nation entière, éclairé par la doctrine marxiste-léniniste et la pensée de Ho Chi Minh est la force directrice de l'Etat et de la société ». Ainsi la souveraineté populaire apparaît d'emblée limitée par la prééminence accordée au parti. Il est le seul mentionné dans la constitution et est donc de fait, unique.

Il faut cependant ajouter que les candidats « officiels » à l'assemblée nationale ne sont pas nécessairement membres du parti (1 sur 4 environ). Cela étant, l'assemblée nationale reste très monolithique. Il convient par ailleurs de relativiser l'importance numérique du PCV qui demeure un parti plutôt élitiste et qui contrôle directement les postes.

Tran Duc Long est président de la république depuis septembre 1997 et constitue ce que nous appelons un candidat de compromis.

Phan Van Khai est premier ministre depuis septembre 1997 également, est un sudiste réformateur, éduqué en URSS.

Les libertés sont encadrées, en effet, les articles 69 et 70 de la constitution établissent une distinction entre la liberté de croyance et de religion, présentée comme absolue, et les libertés d'expression, d'information, d'association et de manifestation qui sont encadrées par la loi. Maintenant les choses évoluent peu à peu. Le 02 septembre 1998, jour de la fête nationale, le gouvernement a amnistié plus de 5 000 prisonniers dont trois bonzes, un prêtre catholique, un écrivain, un médecin fondateur de parti, un mouvement pacifiste défenseur des droits de l'homme.

La politique vietnamienne est a priori entièrement contrôlée par le PCV. Mais cela ne signifie pas que la ligne directrice soit parfaitement claire. D'une part, les grandes orientations font l'objet de débats au sein du parti, souvent assez vifs, et d'autre part, les directives du parti ne sont pas nécessairement suivies d'effets.

Le 8^{ème} congrès du PCV a confirmé le tournant pris lors du *doi moi* vers une planification indicative. Le programme communiste est donc bien édulcoré : il reconnaît l'antériorité de la croissance économique sur le progrès social et la priorité des mécanismes du marché dans la distribution des revenus et des richesses. Le PCV apparaît aujourd'hui divisé entre deux tendances, les analystes opposant souvent les réformateurs, réalistes prêts à faire des concessions, et les conservateurs, idéalistes gardiens de la moralité publique et de la solidarité.

En apparence, le PCV tient fermement les rênes du pouvoir ; cela dit, il convient de se garder d'adopter une position trop tranchée en la matière. En effet, les entrepreneurs privés interviennent souvent simultanément dans une entreprise publique. Par ailleurs, la presse révèle périodiquement des fléaux sociaux tels que corruption, contrebande, prostitution, jeux d'argent, drogue, non seulement dans la société, mais également au sein même de l'Etat. Le Vietnam semble se trouver dans une phase de dépérissement de l'Etat, malgré quelques tentatives de correction d'attitudes comme la promulgation d'une loi anti-corruption en 1997, et la tenue de procès exemplaires. En janvier 1999, le comité central du parti, à l'occasion de son 6^{ème} plénum, a décidé de lancer une vaste campagne d'autocritique de ses 2,3 millions de membres. Lorsque l'expression "déliquescence de l'Etat" est utilisée, ce n'est pas pour laisser entendre que le pouvoir vietnamien est dépourvu d'autorité, mais plutôt qu'il n'est plus en mesure d'imposer partout et à tous le respect de la légalité dans tous les domaines de sa souveraineté.

2.1.2. Deux décennies de transition.

Le début de la transition vietnamienne, c'est à dire le passage d'une économie planifiée, vers une économie de marché dont le modèle est fourni par les nouveaux pays industrialisés voisins du Vietnam, remonte à 1986.

Au-delà des réformes lancées par la politique officielle (agriculture), le pragmatisme a progressé dans les esprits et dans les faits : justification de l'existence des lopins de terres familiaux, sous-traitance de certaines phases de la culture du riz des coopératives à des paysans individuels. Les investissements d'Etat ont par ailleurs pendant longtemps fait la part belle aux industries lourdes.

Les principales réformes entreprises depuis le *doi moi* concernent : la privatisation de l'agriculture ; la soumission des entreprises aux lois du marché (dégagement de profits, autonomie de gestion) ; le renforcement des secteurs d'Etat et coopératifs ; l'adoption de lois avantageuses pour les investissements étrangers.

2.2. Forces et faiblesses de l'économie vietnamienne.

2.2.1. Le secteur public.

Il est composé de l'administration chargée des services publics, et des entreprises publiques, qui sont désormais en principe vouées à la privatisation. Le rétablissement des finances du gouvernement vietnamien dans les années récentes, en limitant la croissance des dépenses publiques, a eu pour conséquence la dégradation de la plupart des services publics, au premier rang desquels l'éducation et la santé.

Le niveau dérisoire des rémunérations des médecins, l'insuffisance des budgets de fonctionnement des hôpitaux ont entraîné avec la privatisation du secteur public de la santé, l'exclusion de la partie la plus pauvre de la population qui doit désormais avoir recours à l'automédication.

L'évolution des services publics peut sembler paradoxale. Pendant la période d'économie communiste caractérisée par une grande pauvreté, ces services fonctionnaient de manière satisfaisante. Preuve en est l'état général de la population tant au point de vue de la scolarisation que de la santé. Aujourd'hui alors que les Vietnamiens se sont enrichis, ces services sont ruinés et connaissent une privatisation de fait. En ce sens, on peut parler de dépérissement de l'Etat.

2.2.2. Les incertitudes.

Le Vietnam a adopté un comportement discrétionnaire vis à vis des investisseurs étrangers : en effet, il est presque impossible pour un étranger de produire au Vietnam s'il n'entre pas dans une coentreprise dont la constitution est complexe et la gestion difficile. Les autorités vietnamiennes se sont rendues compte que l'abus de procédures et de précautions pouvaient être extrêmement préjudiciables, aussi ont-elles débuté une simplification des démarches. D'autre part les lourdeurs de la bureaucratie, la corruption, les changements réglementaires font peser un risque élevé qui entame la rentabilité, alors que la concurrence est particulièrement vive dans les industries de consommation. Le dernier facteur restrictif est la difficulté de trouver des matières premières de qualité, ce qui est regrettable au vu des efforts consentis sur le niveau des droits de douanes.

L'emprise du PCV, le poids du secteur public ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement du secteur privé. Ce dernier apparaît subordonné, au sens où ses débouchés doivent souvent passer par un accord avec le secteur public (ou au moins avec une personne bien placée). La crise asiatique de l'été 1997 n'a pas eu les répercussions qu'ont connues ses voisins plus développés : cela s'explique en partie par le fait que le Vietnam n'est pas encore une économie capitaliste à part entière mais une économie en voie de privatisation. Il n'en demeure pas moins que la chute des investissements étrangers est inquiétante. Les résultats sont également mauvais dans le domaine du tourisme.

En dépit de tous ces facteurs défavorables, le Vietnam a réussi à conserver une croissance acceptable de 8,8% en 1997, alors que ses voisins plafonnaient à 5% du fait de la crise asiatique. En 1998, une croissance du P.I.B. d'environ 6% était encore constatée.

III - RELATIONS INTERNATIONALES.

3.1. Géopolitique.

La situation pénible que vit le Vietnam s'explique par son passé difficile, essentiellement les trente cinq années consacrées à sa guerre de libération. Le Vietnam est, certes, sorti victorieux mais très affaibli par les pertes humaines et les destructions subies. Les séquelles de ces guerres continueront certainement à peser pendant une longue période.

Par ailleurs, l'unité politique du pays a toujours été le souci permanent des Vietnamiens. En effet, cette unité fut renforcée tout au long des guerres menées soit contre ses voisins : la Thaï lande et la Chine, soit contre des pays plus avancés comme la France et les Etats Unis. C'est aussi le reflet du sentiment d'unité nationale partagé par la majorité des Vietnamiens composés de 80% de Kinh excepté dans les montagnes habitées par diverses populations et dans la plaine du Mékong où étaient installés les Khmers.

Malgré la réunification du pays, La division de la nation vietnamienne en deux parties, l'une communiste et l'autre libérale n'a pas vraiment disparu.

Le Vietnam semble actuellement ne pas susciter l'importance géopolitique d'autrefois en raison de la disparition des tensions. En effet, après son unification en 1975, le Vietnam a échappé, en 1979-1980, à une troisième guerre avec la Chine, puis il a réglé la question cambodgienne en évacuant ses troupes en 1989 (solution onusienne) et mis un terme aux tensions avec l'Urss avec le départ des sous-marins soviétiques basés à Cam Ranch juste sur la médiane de la méditerranée asiatique.

3.2. La colonisation française.

En plus de la permanence de l'influence culturelle chinoise, le Vietnam a connu celle de la France avec la colonisation. En effet, devant la persécution des missionnaires français par les Annamites, la France décida en 1858 la conquête du Vietnam. La colonisation de ce pays débuta alors par le Sud, à partir de la Cochinchine pour enfin aboutir au Tonkin.

Les Français, ainsi installés, divisèrent le Vietnam en trois parties : la Cochinchine sous administration directe française, l'Annam et le Tonkin où les Français entamèrent à partir de 1886 le remplacement, dans l'administration centrale et locale, des lettrés jugés hostiles par de nouveaux mandarins recrutés en majorité parmi les auxiliaires de l'armée. Cette nouvelle administration supprima alors l'enseignement sino-vietnamien en caractères chinois pour le remplacer par le français.

Ce sont d'ailleurs ces lettrés, soutenus par la Chine et le Japon, qui vont obliger l'administration française à faire certaines concessions. Ainsi un institut d'enseignement pour promouvoir une éducation populaire et nationale moderne fût créé à Hanoi, alors que quelques entreprises commerciales et industrielles vietnamiennes étaient mises sur pied au sud. Plus tard et suite à une protestation populaire contre une fiscalité devenue insupportable, de graves troubles éclatèrent à Hanoi et en Cochinchine obligeant Paris en 1911 à élargir la représentation

vietnamienne dans les assemblées locales et à procéder à la réforme de l'administration. Ce changement réussit à détendre les relations entre les Vietnamiens et les Français ; cela permit à ces derniers de retirer la quasi-totalité de leurs troupes d'Indochine et de faire venir en France plus de 100 000 vietnamiens, soldats et ouvriers, pour participer à l'effort de la première guerre mondiale et s'initier au mode de vie occidental.

Au lendemain de cette guerre, la situation politique au Vietnam fut modifiée par les changements sociaux intervenus et les retours de France des soldats et ouvriers. D'autre part, les Vietnamiens attendaient que la France victorieuse tienne ses promesses quant à leur participation à la gestion de leur pays. La déception fût aggravée par l'interdiction de toute expression politique nationale. Deux courants émergèrent : l'un nationaliste et l'autre marxiste. Ces mouvements trouvèrent soutien en Chine, au Japon et surtout en Union soviétique et aboutirent à la création du parti communiste indochinois (PCI).

La seconde guerre mondiale et notamment la défaite française en juin 1940 constituèrent pour le Vietnam une nouvelle étape. En effet, cette défaite engendra la fragilisation du régime colonial français et livra le Vietnam à l'agression extérieure japonaise capable de remettre en cause la souveraineté française. Après la capitulation nipponne, le nord du Vietnam fut occupé par les troupes de Tchang Kai Chek, alors que le Sud était libéré par l'armée anglaise venue de Birmanie.

Les Vietnamiens virent la victoire des Américains en Asie du Sud-Est comme la meilleure garantie contre un éventuel rétablissement de la domination française ou un retour de la puissance chinoise, et en même temps une opportunité de développement économique ultérieur de leur pays. Ils furent déçus car les Américains, comme les Anglais et les Soviétiques, confirmèrent la souveraineté française sur l'Indochine.

33. La première guerre d'Indochine.

Cette guerre, qui débuta fin 1946, fut considérée comme une tentative française de reconquête coloniale. Après la victoire des communistes en Chine, elle devint l'un des grands affrontements de la guerre froide.

Animés par des idées communistes et forts de leur expérience guerrière (notamment contre le Japon), les Vietnamiens se lancèrent dans une guerre contre l'occupant français.

La conférence de Genève de 1954 marqua la fin de la première guerre d'Indochine par la division du Vietnam en deux parties : un Nord communiste placé sous influence chinoise et un Sud marqué par une rivalité franco-américaine. La coupure consacrant ce partage fut conforté par la géographie particulière de ce pays et eut lieu à l'endroit où ce long cordon territorial est le plus étroit, donc le plus facile à surveiller.

Le Vietnam du Nord se tourna vers la Chine, l'URSS et les démocraties populaires d'Europe dont il obtint à partir de 1955 une aide économique et financière. Le Vietnam du Sud fut soutenu dans tous les domaines par les Américains. Ce soutien multiforme permit au Sud de rétablir la sécurité dans le delta du Mékong, favorisa le développement de la région et réduisit l'influence française à l'aspect culturel.

Devant une telle consolidation du Sud, le Nord s'organisa pour faire face à de nouveaux défis en bâtissant le socialisme et en entretenant le mouvement patriotique du Sud en attendant que la réunification du pays devienne possible.

34. La guerre du Vietnam.

Cette guerre fut d'abord une lutte entre le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud et prit la forme d'une guerre civile au Sud. Elle commença en 1957 par un soutien sans limite des Américains au Vietnam du Sud avant de voir l'engagement direct des Etats unis dans le conflit. Elle prit fin sans eux en 1975 par la réunification du Vietnam.

Par ailleurs, les accords conclus à Genève en 1954 exigeaient également le consentement et la participation du gouvernement du Vietnam du Sud qui refusa de les signer du fait qu'ils consacraient la division du pays et l'abandon du Nord aux communistes. Saï gon s'engagea avec l'appui sans réserve des Etats Unis dans la destruction des maquis communistes du sud après avoir rejeté toute proposition d'entente avec le Vietnam du Nord.

Cette politique de destruction des maquis communistes du Sud engendra un soutien sans réserve du Nord à ces maquis. Devant cette situation, les Américains renforcèrent leur assistance militaire au Sud. Cependant les succès remportés par les maquis communistes et les rivalités entre civils et militaires affaiblirent de plus en plus le régime de Saigon et obligèrent les Etats-Unis à s'engager directement dans le conflit.

La détermination des Américains et l'engagement des contingents australiens, néo-zélandais, coréens du sud, philippins et thaï landais aux cotés du Vietnam du Sud n'affecta pas la volonté de la République Démocratique du Vietnam du Nord (RDVN) qui, aidée par la Chine et l'Urss, obtint succès sur succès et contraignit les Américains à s'asseoir à la table de négociations. Ces dernières débutèrent en 1969 à Paris pour aboutir en janvier 1973 à un accord. Par cet accord, les Américains reconnaissaient l'indépendance du Vietnam et retiraient leurs troupes du Sud-Vietnam alors que les forces armées des deux Vietnam devaient rester sur les positions qu'elles occupaient le jour des négociations.

Dés l'achèvement du retrait des troupes américaines en 1972, des combats éclatèrent. Ce n'est qu'au terme de deux années de combat que Saigon fut prise. L'effondrement du régime sud-vietnamien en 1975 fût un grand échec géopolitique des Etats Unis qui subirent leur première grande défaite face à un ennemi déterminé à vivre sans aucune tutelle.

35. Les difficultés au lendemain de la réunification.

L'isolement du Vietnam dans une région en pleine croissance économique est le résultat des deux guerres successives. En effet, le fait que la population du Sud estime avoir été militairement conquise par celle du Nord constitue en lui-même un critère géopolitique dont les conséquences sont encore sensibles aujourd'hui.

Au lendemain de sa réunification, Le Vietnam fit face à de nombreux problèmes : l'avenir de l'armée et de l'administration sud-vietnamienne, la suspension de l'aide américaine qui compliqua la situation de la ville de Saigon (absence d'électricité et de fuel), le peuplement des villages autour de Saigon par des réfugiés catholiques du

Nord et des anticommunistes. En outre l'octroi de privilèges aux gens du Nord créa des tensions aiguës qui compromirent l'unité du pays.

Dans le cadre de la normalisation de ses relations avec la Thaï lande, le Vietnam obtint de cette dernière la fermeture des bases et le renoncement à toute influence sur le Laos. Pour s'opposer à toute menace venant de la Chine, il rétablit avec le Laos des relations de qualité et consolida ses liens avec l'Urss. Par ailleurs il faut noter que la Chine, après avoir suspendu son aide militaire suite à la signature de l'accord de Paris, s'est néanmoins assurée une position influente au Cambodge dont le gouvernement khmer rouge était très hostile au Vietnam.

36. Le Vietnam de l'après-guerre froide.

La fin de l'Union soviétique et le rapprochement entre Moscou et Pékin mirent fin aux aides russes au Vietnam. Ce dernier se tourna alors vers les pays occidentaux et asiatiques pour chercher un soutien financier lui permettant de relancer son économie. Cette démarche ne fut possible qu'après que le Vietnam, choisissant la solution onusienne, ait quitté le Cambodge en 1989. Il renoua ensuite des relations avec les Etats Unis et la Thaï lande tout en retirant ses troupes du Laos. Il devint aussi en 1995 membre de l'association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) contre laquelle il nourrissait durant la guerre froide une méfiance certaine la considérant comme un instrument des Américains. Ainsi naquit une nouvelle situation géopolitique en Indochine.

D'autre part, le Vietnam semble intéresser la France qui cherche à tisser des relations nouvelles avec ce pays. L'organisation en 1997 à Hanoi du sommet de la Francophonie en est une preuve.

37. Les forces armées.

La première chose remarquable est que le numéro un du pays, le secrétaire général du PCV, est un général ***: le colonel général Le Kha Phieu. La Défense vietnamienne est forte d'environ 600 000 hommes et repose essentiellement sur l'armée de terre.

Aux ordres directs du ministre de la Défense, M. Pham Van Tra, se trouve le chef d'état-major général des armées, le général ** Le Van Dung qui commande 3 départements généraux de logistique de la défense :

- le département de l'industrie de défense et de l'économie,
- le département logistique, chargé du soutien de l'homme et du matériel,
- le département technique, chargé des études de propositions d'achats.

Le système de défense vietnamien regroupe différentes forces :

* l'armée de terre (environ 300 000 h),

* l'armée de l'air,

* la marine,

* les gardes frontières (environ 30 000 h) et

* les forces des activités économiques (environ 30 000 h).

Très peu d'informations sont disponibles. Il semble cependant que les matériels en place soient d'ancienne génération. Par ailleurs, nous ne connaissons pas l'état de

maintenance des flottes aériennes et maritimes ou du matériel terrestre, ni le niveau d'entraînement ou opérationnel des forces affectées à la défense.

Néanmoins, les forces dédiées à la protection des frontières laissent apparaître le souci de se protéger de la menace principale : la Chine. De nombreux litiges perdurent avec ce voisin : les Paracel et surtout les Spratley où la situation est particulièrement tendue. Au demeurant des efforts notoires d'apaisement ont été consentis par les deux parties avec la signature d'un traité le 31 décembre 1999 réglant des différends frontaliers terrestres continentaux.

La volonté vietnamienne de constituer dans cette zone un contrepoids diplomatique et économique à la Chine est incontestable. Si le Vietnam conserve d'excellentes relations avec le Laos et se comporte comme un grand frère à son égard, le récent rapprochement du premier ministre cambodgien avec la Chine a réveillé ses anciennes angoisses d'un Vietnam pris en tenaille entre la Chine et le Cambodge.

Les relations avec la Russie ont beaucoup évolué depuis 1991. Habitué pendant de nombreuses années à recevoir des aides substantielles au plan financier et matériel (chars, avions de combat d'entraînement et de transport), le Vietnam a dû brutalement faire face à leur arrêt. Des accords avec la Russie subsistent cependant pour compenser l'aide soviétique fournie et le passif financier associé : en particulier, le droit d'usage du port en eaux profondes de Cam Ranh. Le Vietnam demeure le principal allié de la Russie.

CONCLUSION

Le Vietnam se situe aujourd'hui à une croisée des chemins où il a le choix sur le plan politique entre cultiver sa différence en demeurant une république socialiste qui ne s'embarrasse guère des libertés, ou bien instaurer la démocratie et le multipartisme. Sur le plan économique, il doit arbitrer entre un secteur public encore dominant et un secteur privé qui aspire à plus d'autonomie. Sur le plan social, il lui faut choisir entre un système de moins en moins égalitaire, au moins temporairement, et un système plus respectueux des faibles, fût-ce au prix d'un certain ralentissement de la croissance.

En dépit des pesanteurs, un certain nombre de signes amènent à penser que le Vietnam devrait évoluer dans le sens d'une plus grande ouverture. La normalisation des relations avec les Etats-Unis et l'intégration au sein de l'ASEAN confirment le tournant vers un Vietnam moderne, performant et ouvert.

LA THAÏLANDE

I - GEOGRAPHIE ET VIE QUOTIDIENNE.

1.1 Généralités

Avec une superficie de 517 000 km², la Thaï lande est comparable à la France. Le pays s'étend sur 1 860 km entre ses points extrêmes nord et sud. Cette extension sur 16 degrés de latitude en fait un des pays d'Asie du Sud-Est au climat le plus varié. La topographie est très diverse, entre les montagnes au nord et les îles tropicales appartenant à l'archipel malais au sud .

Ces caractéristiques déterminent quatre grandes zones géographiques : la fertile région centrale, dominée par le Chao Phraya ; à quelques 300 mètres au-dessus, le plateau du Nord-Est, espace le plus pauvre du fait de la minceur des sols, des sécheresses et des inondations périodiques ; la Thaï lande du Nord, composée de montagnes entrecoupées de vallées fertiles ; enfin, la région péninsulaire méridionale couverte en majeure partie de forêts tropicales.

La plate-forme de la Sonde, qui s'étend de la côte orientale de la péninsule malaise au Vietnam, sépare le golfe de Siam de la mer de Chine méridionale. Sur l'autre versant de la péninsule, la mer d'Andaman englobe la partie orientale de l'océan Indien qui baigne les îles Andaman et Nicobar. Les côtes thaï landaises comptent 2 710 km de plages, de rivages escarpés et de marais. Au large , à l'ouest comme à l'est, les îles abondent – plusieurs centaines -, celles qui sont pourvues d'équipements touristiques ne représentent qu'une infime minorité.



1.2 Climat

1.2.1 Précipitations

Le climat de la Thaï lande est régi par les moussons. On distingue trois «saisons » dans le Nord, le Nord-Est et le Centre, et deux dans le Sud. La zone àtrois saisons , qui s'étend en gros de la pointe nord à la province de Phetchaburi (dans la région péninsulaire au sud), est soumise à un climat de mousson sec et humide, avec la mousson du sud-ouest qui arrive entre mai et juillet et se prolonge jusqu'en novembre. De novembre à mai, la période sèche commence par des températures relativement basses, ceci jusqu'à mi- février , elles deviennent beaucoup plus élevées de mars à mai :

Il pleut davantage et plus longtemps dans le sud, soumis à la mousson du nord-est de novembre en janvier, puis à celle du sud-ouest. Le sud ne connaît donc que deux saisons, une humide et une sèche, avec de faibles écarts de température entre les deux.

Si les pluies commencent « officiellement » en juillet d'après le calendrier agricole thaï landais, elles varient en fait selon les années. Pratiquement, plus on descend vers le sud, plus la saison sèche est courte. A Chiang Mai, dans le nord, elle peut durer six mois (de mi-novembre à mai) , cinq mois dans la Thaï lande du centre et du nord-est (de décembre à mai) , trois mois au nord de la péninsule (de février à mai) , et deux mois seulement au sud de Surat Thani (mars et avril). Les pluies occasionnelles de la saison sèche sont surnommées les « averses de mangues » (parce qu'elles surviennent au début de la saison des mangues).

Dans le centre, c'est en août et septembre qu'il pleut le plus. Il pleut un peu moins au nord, avec une pointe maximale en août. Le nord-est souffre, quant à lui, de sécheresses périodiques.

1.2.2 Températures

A l'exception des montagnes septentrionales et du plateau de Khorat au nord-est, la majeure partie du pays est très humide, avec un pourcentage d'hydrométrie variant entre 66 et 82%. Durant la saison sèche, la chaleur atteint son apogée dans les plaines du Nord-Est. Les températures avoisinent alors 39°C pendant la journée, pour ne baisser que de quelques degrés la nuit. Pendant la saison fraîche, la température peut descendre, la nuit, jusqu'à 13°C à Chiang Mai et même en dessous a Mae Hong. Les températures sont plus uniformes toute l'année dans le Sud , il arrive que le thermomètre atteigne 35°C à Bangkok, quand il ne fait que 32°C a Phuket.

1.3 Population et ethnies

La Thaï lande compte environ 60 millions d'habitants. Le taux de croissance de sa population n'atteint plus que 1 à 1,5% par an (contre 2,5% en 1979) en raison d'une vigoureuse campagne nationale de contrôle des naissances. Plus d'un tiers des Thaï landais vivent en zone urbaine. Bangkok, la ville la plus peuplée du royaume, abrite plus de 6 millions d'habitants

Les Thaï landais ont l'espérance de vie la plus élevée d'Asie du Sud-Est : 69 ans. Pourtant, seuls 59% des Thaï landais ont accès aux services de santé publics. En cela, le pays occupe le 75^e rang mondial, il y a seulement un médecin pour 4 316 personnes, et la mortalité infantile est de 27 pour 1 000 (à rapprocher des chiffres des pays voisins : 110 pour 1 000 au Cambodge, 12 pour 1 000 en Malaisie). Dans l'ensemble, la Thaï lande est un pays relativement jeune. Seulement 12% environ de ses habitants ont plus de 50 ans et 6%, plus de 65%.

1.3.1 La majorité thaï

Les trois quarts environ des sujets du royaume appartiennent à l'ethnie thaï , au sein de laquelle on distingue : les Thaï du Centre, ou Diamois du delta du Chao Phraya (la région la plus dense), les Thaï Lao du Nord-Est, les Thaï Pak Tai du Sud, et les Thaï du Nord. Chaque groupe possède son propre dialecte et, dans une certaine mesure, suit des coutumes propres à sa région. Du point de vue politique et économique, les Thaï du Centre sont dominants, quoi qu'ils soient à peine plus nombreux que les Thaï Lao du Nord-Est.

1.3.2 Les Chinois

Les Thaï landais d'ascendance chinoise représentent 11% de la population. Ce sont, pour la plupart, des Hokkien (Hakka) ou des Tae Jiu (Chao Zhou), des groupes originaires de Hainan ou de Guangzhou, et de la deuxième ou troisième génération. Le Nord abrite un nombre important de Hui – des Chinois musulmans qui émigrèrent du Yunnan en Thaï lande, à la fin du XIX^e siècle , pour fuir les persécutions ethniques et religieuses sous la dynastie Qing.

Les Chinois entretiennent, semble-t-il, de bonnes relations avec l'ensemble de la population, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays du Sud-Est asiatique.

1.3.3 Les minorités

Essentiellement regroupés dans les provinces de Songkhla, Yala, Pattani et Narathiwat, les Malais forment la seconde minorité ethnique du pays (3,5%). Les 10,5% restants sont constitués par des petits groupes ne parlant pas le thaï : Vietnamiens, Khmers, Mon, ...

1.4 Villes.

1.4.1 Ayutthaya

62 100 habitants, située à 86 km au nord de Bangkok, Ayutthaya fut la capitale thaï landaise de 1350 à 1767 et, d'après tous les témoignages, une ville splendide. Bien que la période Sukhothai soit souvent considérée comme l'âge d'or de la Thaï lande, la période Ayutthaya marqua l'apogée de l'empire thaï landais, en termes d'expansion géographique (sa souveraineté s'étendait au Laos, au Cambodge et à la Birmanie), de longévité (plus de quatre siècles) et de reconnaissance internationale. Trente-trois monarques siamois de diverses dynasties ont régné à Ayutthaya jusqu'à sa prise par les Birmans. Durant cet âge d'or, la culture thaï et le commerce international étaient florissants dans tout le royaume. Marchands hollandais,

portugais, français, anglais, chinois et japonais se pressaient à Ayutthaya. A la fin du XVIIe siècle, la population de la capitale atteignait le million, la plupart des visiteurs étrangers s'accordaient à la décrire comme une cité d'une inoubliable splendeur.

1.4.2 Bangkok

Exemple même de la métropole asiatique moderne, Bangkok (560 km² plus de 6 millions d'habitants) regorge de curiosités pour qui sait supporter la circulation, le bruit, la chaleur et une atmosphère relativement polluée. La ville est urbanisée à l'extrême, mais sous un vernis de modernité gît une identité thaï landaise indéniable. Bangkok devint la capitale du pays en 1782 par décision du premier roi de la dynastie Chakri, Rama I. Le nom de Bangkok vient de bang makok, qui signifie « lieu des olives » et fait allusion au site d'origine qui ne représente plus qu'une très petite partie de la ville actuelle.

Les centres d'intérêt de Bangkok sont divers : des temples, des musées et autres monuments historiques si l'on s'intéresse à la culture ancienne, une infinité de bons restaurants, des boîtes de nuit, des manifestations culturelles et des réunions internationales de tous ordres, des salles de cinéma projetant des films en plusieurs langues, des discothèques, des pubs ou des galeries d'art moderne.

II - HISTOIRE ET COUTUME.

2.1 Histoire

Le peuple thaï , originaire de Chine occidentale, s'est installé dans le Yunnan au II^e ou I^{er} siècle av. J.-C. Profitant de la confusion qui régnait après l'effondrement de la dynastie Han en 220 apr. J.-C., les dirigeants thaï s fondèrent le royaume de Nan Chao, qui gouverna jusqu'à la conquête du pays par les Mongols au milieu du XIII^e siècle. Bien avant cette époque, les Thaï s avaient commencé à émigrer en direction du sud, au-delà de la péninsule malaise et aux confins du Cambodge. C'est alors qu'ils furent soumis à l'influence indienne et adoptèrent la religion bouddhiste. Dès la fin du XIII^e siècle, les Thaï s (connus sous le nom de Siam) avaient constitué une entité politique et formaient une nation. En 1350, un royaume thaï unifié fut établi sous l'égide du dirigeant auquel fut attribué le nom posthume de Ramathibodi. Ce dernier créa le royaume d'Ayutthaya. Malgré les luttes intermittentes qui l'opposaient aux Khmers et aux Birmans, le royaume d'Ayutthaya prospéra durant les quatre siècles qui suivirent. Les Thaï s étaient parallèlement entrés en contact, pas toujours fraternels, avec divers pays européens et asiatiques, dont le Portugal, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Chine.

En 1767, après un siège de quatre ans, les troupes birmanes s'emparèrent d'Ayutthaya et détruisirent la ville. La domination birmane sur le Siam fut de courte durée et prit fin lors d'un soulèvement thaï mené par le général Phya Taksin, qui s'autoproclama roi. À son décès, la couronne revint au général Phya Chakri, fondateur de l'actuelle dynastie des rois thaï s, qui régna de 1782 à 1809 sous le nom de Rama I^{er}. Les gouvernements britannique et thaï conclurent un traité commercial en 1826 octroyant à la Grande-Bretagne divers droits et privilèges qui contribuèrent à accroître son influence dans l'ensemble du Siam au cours du XIX^e siècle.

C'est parce que deux de ses dirigeants furent de grands hommes d'État que le Siam ne fut pas colonisé comme ses voisins. Passionné par la civilisation et la science occidentales, le roi Mongkut, qui régna de 1851 à 1868 sous le nom de Rama IV, invita de nombreux conseillers européens à l'aider à moderniser son pays. Son fils, le roi Chulalongkorn (Rama V), qui gouvernait au moment où le colonialisme européen était à son apogée, poursuivit les vastes efforts de modernisation déployés par son père et parvint à conserver l'indépendance du pays au prix, toutefois, de lourdes concessions territoriales. En 1893, le Siam fut impliqué dans une querelle de frontière avec la France, qui était alors le principal pouvoir en place en Cochinchine, dans l'Annam, le Tonkin et au Cambodge. Les Français envoyèrent des navires de guerre à Bangkok et obligèrent les Siamois à leur céder le Cambodge et toute la partie du Laos située à l'est du Mékong. La France obtint d'autres territoires siamois à l'ouest du Mékong en 1904 et en 1907. Le Siam abandonna par ailleurs quatre États de la péninsule malaise au Royaume-Uni en 1909. En contrepartie, les Britanniques renoncèrent à la plupart de leurs droits extraterritoriaux dans le reste du royaume. Le gouvernement siamois engagea le pays dans la Première Guerre mondiale (1914-1918) aux côtés des Alliés en juillet 1917. Le Siam devint ensuite membre fondateur de la Société des Nations.

Encouragé et soutenu par le Japon, le gouvernement Phibun demanda à la France, à partir de 1940, les territoires qui lui avaient été cédés en 1893 et au cours des années suivantes. Le différend fut résolu, avec la médiation du Japon, en mai 1941. Aux termes de l'accord signé, la Thaï lande obtenait 54 000 km de territoire, y compris une partie du Cambodge occidental et la totalité de la région du Laos située à l'ouest du Mékong. À compter de cette date, les relations entre la Thaï lande et le Japon devinrent de plus en plus amicales. Le 8 décembre 1941, quelques heures après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, le gouvernement thaïlandais permit aux troupes japonaises de traverser le pays pour atteindre la frontière malaise. La Thaï lande déclara la guerre aux États-Unis et au Royaume-Uni le 25 janvier 1942. Le gouvernement Phibun, pro japonais, fut néanmoins renversé en juillet 1944 ; Pridi prit le contrôle du pays et, sous sa conduite, le peuple thaïlandais se montra solidaire des Alliés.

La Thaï lande fut admise à siéger à l'Organisation des Nations unies (ONU) le 15 décembre 1946, devenant ainsi son 55^e membre

2.2 La Monarchie.

La Thaï lande est une monarchie constitutionnelle. Bhumibol Adulyadej est le neuvième roi de la dynastie Chakri (fondée en 1782). Depuis 1988, il détient le record de longévité dans l'histoire de la Thaï lande. Intrônisé en 1946, après la mort de Rama VIII, le monarque thaïlandais a célébré son jubilé en 1996.

Le roi dispose d'un Conseil privé, dont les 14 membres, nommés par lui, l'assistent dans ses fonctions officielles. En cas de décès du souverain, le président de cette instance devient régent jusqu'à l'intronisation d'un héritier.

La Thaï lande est officiellement une monarchie constitutionnelle, mais la Constitution stipule que le roi doit être « intrônisé dans une position d'adoration » et le soustrait à « toute accusation ou poursuite judiciaire ». Obligation légale ou pas, les Thaïlandais, dans leur immense majorité, considèrent leur roi Bhumibol comme une sorte de demi-dieu, d'abord en raison de la tradition, mais surtout par reconnaissance pour ses actions en faveur du peuple, dont la liste est impressionnante. Toutefois, ni la Constitution ni le statut hors norme de la monarchie n'empêchent les Thaïlandais de jaser sur la famille royale, en privé tout au moins.

On répète souvent que le roi n'a aucun pouvoir politique (en droit, sa position est strictement nominale et protocolaire), mais en période de troubles, les Thaïlandais s'adressent à lui pour trouver une solution. Ainsi, le désaveu tacite du roi a sans doute fait échouer deux tentatives de coup d'Etat en février 1991.

2.3 Le Bouddhisme.

Environ 95% de la population thaïlandaise pratique le bouddhisme Theravada. Les Thaïlandais désignent fréquemment leur religion comme le bouddhisme Lankavamsa (de la lignée cinghalaise), car le bouddhisme est venu de Sri Lanka en Thaï lande et a été codifié à l'époque Sukhothai (XIII^e- XV^e siècle).

La doctrine Theravada ou Hinayana insiste sur les trois aspects principaux de l'existence : la dikkha (stress, satisfaction impossible, maladie), l'anicca (non-permanence, nature éphémère de toute chose) et l'anatta (non-substantialité— il n'existe pas d' « âme » permanente).

La finalité du bouddhisme Thervada est le nibbana (nirvana en sanskrit) qui, au sens littéral, signifie l'extinction de tout désir et donc de toute douleur (dukkha). C'est aussi la fin du cycle des renaissances qui constitue l'existence. En fait, la plupart des bouddhistes thaïlandais aspirent plutôt à une renaissance dans une existence « meilleure » qu'au but supra-terrestre du nibbana, que les Asiatiques comme les Occidentaux, comprennent dans un sens erroné.

De nombreux Thaïlandais ont le sentiment qu'ils sont, en quelque sorte, indignes du nibbana. En nourrissant les moines, en faisant des donations aux temples et en accomplissant fidèlement leurs devoirs religieux au wat (temple) local, ils espèrent améliorer leur sort et acquérir un mérite (punna en pali, bun en thaï) suffisant pour empêcher, ou au moins diminuer, les renaissances successives. L'acquisition de mérites (tham bun) est une activité sociale et religieuse centrale en Thaïlande.

Le concept de réincarnation est presque universellement accepté, même par les non-bouddhistes. La théorie du karma est bien traduite dans le proverbe thaï *tham dii, dai dii*, *tham chua, dai chua* : « Fais le bien et tu recevras le bien, fais le mal et tu recevras le mal. »

III - REALITES POLITIQUES ET SOCIO ECONOMIQUES

3-1 Gouvernement et vie politique

3.1.1 Institutions

Après la révolution de 1932, la Thaï lande est devenue une monarchie constitutionnelle après avoir été placée, des siècles durant, sous l'autorité de monarques. Depuis lors, le pays a été à maintes reprises dominé par les militaires : 17 coups d'État depuis 1945. Le pays a changé de constitution en septembre 1997, pour la seizième fois depuis 1932.

Le roi Rama IX, vénéré par la population, exerce le rôle de chef de l'État, chef des forces armées et chef religieux. Le chef du gouvernement est le Premier ministre. Il peut prendre les mesures qui s'imposent pour préserver la stabilité du trône, faire respecter l'ordre public ou veiller au bon fonctionnement de l'économie. Dans la pratique, toutefois, les militaires de haut rang jouent un rôle influent vis à vis du gouvernement.

Le pouvoir législatif incombe à l'Assemblée nationale, qui est composée de deux chambres : la Chambre des représentants qui compte 360 membres élus pour un mandat de quatre ans, et le Sénat qui regroupe 240 personnalités auparavant nommées par le roi pour quatre ans, élues pour la première fois en mars 2000.

La plus haute juridiction du pays est la Cour suprême (Sarn Dika). Elle siège à Bangkok et est l'instance de dernier recours pour toutes les affaires civiles, pénales et commerciales. L'indépendance de la justice est reconnue depuis la Constitution de 1991.

Chacune des 76 provinces que compte la Thaï lande (jangwaat) est placée sous le contrôle d'un gouverneur nommé par le ministre de l'intérieur. Les responsables des 655 districts (*amphoe*) sont également nommés. Les villes sont administrées par des personnes élues.

3.1.2 Vie politique du royaume

Les dix dernières années sont assez révélatrices de l'instabilité politique qui a régné dans ce pays et de l'influence notable du pouvoir militaire dans la vie politique. Paradoxalement, ce ne sont pas des mouvements de rébellion qui ébranlent véritablement le régime, mais les revendications démocratiques étudiantes. Ainsi, la victoire électorale, en mars 1992, de partis pro-militaires suscita à Bangkok une vague de manifestations telle, qu'elle conduisit à la mise en place de réformes démocratiques. Les élections organisées à l'issue aboutirent à la formation d'un nouveau gouvernement de coalition dirigé par un vétéran de la politique, Chuan Leekpai, chef du parti démocrate. En 1995, les élections ne lui ont pas permis de se maintenir au pouvoir. Une alliance de six partis, le Front de développement thaï, lui a succédé, Banharn Silpa Archa devenant Premier ministre. Accusé de corruption, et tenu pour responsable des difficultés économiques du pays, Banharn Silpa Archa démissionna en septembre 1996. À l'issue d'une campagne électorale qui figure parmi les plus violentes de l'histoire du pays, une coalition hétéroclite de six partis, dirigée par le général Chavalit Yongchaiyudh, a remporté les élections législatives.

Le jubilé des cinquante ans de règne du roi Rama IX Bhumibol Adulyadej, autorité morale incontestée, donnèrent lieu en 1996 à des fêtes grandioses dans le pays. Elles furent mises à profit pour tenter de positionner la Thaï lande sur la scène internationale et régionale. Elle accueillit deux importantes rencontres : le cinquième sommet des chefs d'État de l'Ansea¹, et la première rencontre Europe-Asie (ASEM²).

Chargée d'assurer la coordination des pays de l'Ansea, à partir de juillet 1997, la Thaï lande conduisit une diplomatie prudente (notamment avec la Chine). Elle démontra son souci de normaliser les relations avec les États voisins - conflit opposant la guérilla karen à la Birmanie, camps de réfugiés cambodgiens à la frontière -. Elle chercha à développer une coopération économique régionale. Elle s'investit également dans les institutions internationales attachées à la libération des échanges (OMC, APEC, AFTA, etc.).

3.1.3. Crise économique de 1997 et évolution récente

La situation économique plutôt favorable jusqu'en 1996 se détériora en 1997 pour devenir catastrophique, tant pour la Thaï lande que pour l'ensemble du Sud-Est asiatique. La crise financière qui s'ouvrit en mars 1997 trouve son origine dans l'endettement chronique du secteur financier. En juillet, le gouvernement décida de laisser flotter la monnaie qui perdit rapidement 30 % de sa valeur. Devant la gravité de cette crise monétaire, le FMI imposa en août un programme de restrictions budgétaires, de réforme du système bancaire et d'augmentation des impôts en contrepartie d'un crédit de 17 milliards de dollars. La crise ne fut pas pour autant enrayée et toucha d'autres pays, comme la Corée du sud et l'Indonésie.

Sur le plan intérieur, elle provoqua en octobre la démission de plusieurs ministres, et des personnalités du monde des affaires, pas ou peu impliquées dans la politique, furent placées aux postes clefs. Cet événement politique fit suite au vote de la nouvelle constitution qui vise à mettre un terme au système de la politique argent et à renforcer les garanties des libertés civiles et politiques des citoyens. Des mesures concrètes furent adoptées en ce sens telles qu'un contrôle sévère de la régularité des élections ou encore la reconnaissance d'un droit d'expression au peuple qui a fortement soutenu cette réforme et souhaite une démilitarisation de la vie politique.

Le pays semble avoir renforcé son assise démocratique. Le Premier Ministre Chuan Leekpai (membre civil du parti démocrate) dispose d'une solide majorité qui devrait être confortée aux prochaines élections.

3-2 Economie.

La production, la transformation et l'exportation de produits agricoles, notamment du riz, constituent l'ossature de l'économie thaï landaise. Bien que la Thaï lande ait toujours été parmi les pays les plus prospères d'Asie, le fait qu'elle dépende d'une monoculture l'a rendue extrêmement sensible aux fluctuations des cours mondiaux du riz et aux variations de la production. L'État s'est efforcé d'atténuer cette fragilité en cherchant à diversifier l'économie et à promouvoir des méthodes de culture scientifiques, notamment l'irrigation contrôlée des rizières, de façon à stabiliser la production même lorsque les précipitations sont insuffisantes. Grâce aux

¹ Association des nations d'Asie du sud-est.

² Asia and Europe Meeting.

investissements japonais, la Thaï lande s'est rapidement industrialisée dans les années 1980 et au début des années 1990. Au cours de la dernière décennie, le tourisme a également joué un rôle majeur dans le développement économique du pays. La croissance annuelle de la Thaï lande a été exceptionnelle entre 1985 et 1996 (de l'ordre de 10 %). La crise économique a inversé cette tendance.

Les principaux partenaires commerciaux de la Thaï lande sont le Japon, les États-Unis, Singapour, l'Allemagne, la Malaysia, la Chine et les Pays-Bas.

3.2.1. Agriculture

La Thaï lande est l'un des premiers producteurs et le premier exportateur mondial de riz, bien que le rendement par hectare soit faible. Le caoutchouc, qui provient principalement des plantations de la péninsule malaise, est la seconde grande production du pays (la Thaï lande est aussi le premier exportateur mondial de caoutchouc). Les Thaï landais cultivent également le maïs, le sorgho, le manioc, la canne à sucre, le coton, le tabac, le café, la noix de coco et le kenaf, une fibre servant à la fabrication de la toile.

Les forêts couvrent environ 28 % du territoire thaï landais. Le bois dur, notamment le teck, est le produit le plus précieux des forêts. Mais le pouvoir réduit sensiblement les exportations car la forêt a été surexploitée.

L'ensemble du secteur agricole emploie 59 % de la population active.

3.2.2. Mines et industrie

La Thaï lande était l'un des principaux producteurs d'étain. Les cours de ce métal ont chuté des deux tiers environ depuis une quinzaine d'années et, en 1993, la production thaï landaise ne dépassait pas 4 700 tonnes. La principale production minière est maintenant le lignite (156 millions de tonnes).

Près de 13 % de la population active travaillent dans le secteur de l'industrie. Les industries de transformation alimentaire (riz et sucre), les industries du textile, de l'habillement et l'électronique sont les activités dominantes. Parmi les autres grands produits manufacturés figurent le ciment, les véhicules motorisés, les cigarettes, ainsi que divers produits chimiques et pétroliers. S'y ajoutent depuis peu les ordinateurs et les composants électroniques.

3.2.3 Communications

Le réseau ferroviaire thaï landais, qui compte environ 3735 km de voies ferrées, appartient et est géré par l'État. Le Menam Chao Phraya est navigable sur 80 km à partir de son embouchure et constitue une importante voie navigable intérieure. Le réseau routier a été amélioré dans les années 1970 et couvre à l'heure actuelle près de 90 000 km. La compagnie aérienne Thaï Airways propose des vols intérieurs et longs courriers. Le port de Bangkok, l'un des plus modernes de toute l'Asie du Sud-Est, est également utilisé par le Laos qui est enclavé à l'intérieur des terres.

3.2.4. Tourisme

L'essor constant du tourisme a permis la création de plus d'un million d'emplois au cours des dix dernières années. Huit millions de touristes ont fréquenté le pays en 1996. Tous ces visiteurs proviennent surtout du Japon, de l'Australie et d'Europe. Ils sont attirés par la très bonne qualité des infrastructures hôtelières et l'excellence de l'accueil.

Bangkok demeure une destination privilégiée en raison de la splendeur de ses temples bouddhistes, du charme pittoresque et particulièrement coloré de ses marchés flottants et surtout de l'aspect grandiose de son palais royal : véritable cité intérieure qui abrite dans un cadre majestueux et chargé d'émotion la chapelle privée du monarque et le fameux Bouddha. La richesse d'une civilisation plusieurs fois millénaires a engendré un tourisme à caractère historique qui concerne plusieurs cités. Des vestiges captivants du passé thaï landais peuvent notamment être observés à Ayutthaya, l'ancienne capitale du royaume de Siam entre 1350 et 1767. Pendant quatre siècles, les 35 rois qui s'y succédèrent embellirent la ville de palais et de temples fastueux, et en firent le berceau de la culture thaï landaise. Les récits émerveillés des ambassadeurs et des voyageurs occidentaux qui visitèrent la cité majestueuse témoignent de la grandeur du lieu. Après sa destruction par les Birmans en 1767, le site a essayé d'exploiter son passé. Aujourd'hui, la ville dispose de suffisamment de temples pour séduire les amateurs d'archéologie. En outre depuis 1956, pour le 2500^{ème} anniversaire de Bouddha, un long programme de restauration a été entamé. Les fouilles ont notamment permis de regrouper dans un musée de précieux objets d'art religieux.

Les autres grands sites touristiques sont l'ancienne cité Nakhom Pathom (50 Km à l'ouest de Bangkok), le célèbre pont de la rivière Kwai, la riche et belle cité du nord Chiang Mai, ainsi que les agréables stations balnéaires du golfe du Siam et de la mer d'Andaman. Il faut aussi citer le tourisme d'aventure qui se développe rapidement dans le Nord du Royaume.

La Thaï lande est enfin le paradis du shopping dans lequel les achats de costumes sur mesure disponibles dans la journée, et les emplettes d'articles de soie, de pierres précieuses, de cuir (crocodile), de laques, de vannerie et de céramiques constituent un pôle d'intérêt.

La réussite spectaculaire du tourisme a aussi ses travers. Elle a entraîné le développement d'une véritable industrie de la prostitution qui n'avait cessé de croître jusqu'à ces dernières années.

IV - POLITIQUE DE DEFENSE ET FORCES ARMEES.

4.1 Menaces.

La menace dominante a été longtemps liée aux guérillas d'inspiration communiste qui ont totalement disparu à la fin des années 1980. Aujourd'hui, la menace principale de déstabilisation se situe aux marges du pays et concerne :

- la revendication islamiste qui touche le sud du pays, laquelle est soutenue par une minorité ethnique musulmane et autonomistes (Malais). Cette tension accentue les différends frontaliers qui perdurent avec la Malaisie depuis trois décennies. Les quelques actions qui sont menées dans la région peuvent toutefois être considérées comme mineures ;

- La présence de camps de réfugiés le long de la frontière (très perméable en raison des conditions naturelles) crée des contentieux politiques et des pôles de mécontentement avec les pays voisins. Au Cambodge, la situation a connu une nette amélioration avec la signature des accords de Paris (1991) qui ont permis le rapatriement d'un nombre important de Cambodgiens par les soins du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (UNHCR). Avec la Birmanie, les problèmes se sont accrûs en 1997 compte tenu des minorités ethniques : la Thaï lande accueille aujourd'hui plus de 100 000 réfugiés, Karens pour la plupart. Enfin, quelque 13 000 Laotiens anti-communistes sont encore réfugiés en Thaï lande. La Thaï lande a montré récemment, au travers du règlement de la prise d'otages de l'hôpital de Ratchaburi, sa ferme volonté de combattre les minorités agissantes (Karen dans ce cas précis). L'armée thaï landaise a reçu des ordres très stricts pour empêcher toute infiltration aux frontières.

Aujourd'hui comme hier, la Thaï lande reste enserrée dans un triangle de pressions géopolitiques. Ce triangle se compose de la Chine (bonnes relations), de la Birmanie (relations délicates mais volonté de les améliorer) et du Vietnam (relations encore faibles). En s'appuyant sur une politique d'équilibre, la Thaï lande (qui n'a pas d'ennemi) entend bien rester un pays pacifique. Elle est attentive aux multiples causes d'affrontements, reste consciente des limites d'intervention des forces sous l'égide de l'ONU et entretient des relations de coopération étroites avec les Etats-Unis.

4-2 Objectifs de défense.

Les dirigeants thaï landais aiment à rappeler que leur pays n'a jamais été colonisé. L'évolution géopolitique des années 80 et 90 les a incités à redéfinir les objectifs de sécurité et de défense, qui ont fait l'objet d'un premier livre blanc sur la Défense publié en juin 1994, puis d'un deuxième en mars 1996.

Les intérêts vitaux de la nation sont définis ainsi :

- la conservation d'un Etat indépendant et souverain, ainsi que l'intégrité territoriale du pays ;
- le bonheur et le bien-être du peuple ;
- la croissance et le progrès de la nation entière (tant sur le plan économique que social) et l'existence d'un système administratif dont le peuple tirera profit ;
- l'honneur et le prestige au sein de la communauté internationale.

Le gouvernement thaï landais a formulé en 1995 sa stratégie de sécurité. Elle se traduit concrètement au niveau du ministère de la défense par :

- le développement et le renforcement des forces armées (taille, capacités offensives, mobilité et unification du commandement) ;
- le développement et la modernisation des systèmes d'instruction et d'entraînement ;
- la réforme de la transparence des armées (pour une meilleure compréhension des activités et pour promouvoir le soutien et la participation de la nation) ;
- l'amélioration des systèmes de réserves, de mobilisation et de conscription ;
- le développement des relations et de la coopération militaire avec les pays voisins, les alliés et les Nations Unies ;
- la protection et la sauvegarde des intérêts économiques et des ressources naturelles, qui vont de pair avec le renforcement de la sécurité dans les zones frontalières ;
- l'amélioration des réformes sociales, en direction des familles des plus bas gradés et des vétérans.

4-3 Missions confiées aux forces armées.

Les forces armées thaï landaises ont mis en place une stratégie de défense globale, qui intègre toutes les forces disponibles. Les systèmes de défense militaire forment un tout qui tend à concourir au développement socio-économique et à la sécurité.

Depuis la fin de la menace communiste, les missions des forces armées thaï landaises ont été adaptées aux nouveaux environnements mondial et régional :

- protéger la monarchie ;
- garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, défendre le pays contre les menaces extérieures, renforcer la sécurité des régions frontalières (tant sur terre que sur mer), protéger les intérêts nationaux, les ressources naturelles et les centres économiques ;
- défendre le pays contre les menaces internes et supprimer toutes formes de terrorisme et de subversion ;
- coopérer avec les alliés et les Nations unies pour faire observer la paix et promouvoir la sécurité régionale et mondiale ;
- participer au développement du pays, assurer des tâches de service public et secourir les populations en cas de catastrophes naturelles.

4-4 Organisation politique et militaire de la Défense.

La Constitution prévoit que le Roi est le chef suprême des armées. Il laisse au Premier ministre et au ministre de la Défense une grande liberté d'action et ne s'oppose qu'exceptionnellement à leurs décisions. Toute une symbolique demeure attachée à la personne du souverain, qui est respecté de son peuple et de son armée.

C'est lui (et nul autre), qui lors de grandioses cérémonies, remet personnellement leurs diplômes aux officiers sortant d'un cycle de l'enseignement militaire supérieur. Il adoube individuellement les officiers généraux qui, même lorsque le décret de leur promotion est paru dans la *Royal Gazette*, ne peuvent porter les insignes de leur nouveau grade tant que le roi ne les leur a pas personnellement remis.

Le gouvernement élabore et conduit la politique de défense, par la convocation du Conseil national de sécurité (CNS) présidé par le Premier ministre, assisté du

ministre de la défense, du vice-ministre de la défense et, selon l'ordre du jour, des autres ministres (intérieur, finances...). Le CNS permet aux militaires de donner leur avis sur la politique du gouvernement dans un cadre institutionnel. Cet avis peut aller au-delà du seul domaine de la défense. Les cinq principaux officiers généraux des armées thaïlandaises (le *Permanent Secretary of Defence*, le *Supreme Commander* (poste plutôt honorifique, mais toutefois équivalent de notre CEMA) et les trois commandants en chef des armées de terre, de l'air et de mer) sont membres de droit du CNS.

Dans leur travail quotidien, le ministre et le vice-ministre de la défense sont assistés du *Permanent Secretary of Defence* qui dispose lui-même de trois officiers généraux (un pour chaque armée), et de directions dirigées par neuf généraux qui se répartissent les responsabilités suivantes : plan, politique, budget, finances, industrie de défense, énergie, justice, audits et génie militaire.

Le *Supreme Commander* est également secondé par trois officiers généraux et par un état-major volumineux (21 postes de généraux d'armée). Il assure essentiellement un rôle de coordinateur entre les trois armées, celles-ci conservant une très grande indépendance par rapport aux échelons supérieurs. Cette indépendance est due d'une part à la tradition et à la personnalité des chefs d'état-major (particulièrement pour l'armée de Terre), d'autre part à l'autonomie de gestion et de décision laissée aux trois armées.

Une réforme est cependant amorcée, visant à donner plus d'autorité au *Supreme Commander* en calquant le système militaire thaïlandais sur l'organisation interarmées occidentale. Le *National Strategic Command*, comité des commandants en chef des trois armées, sera présidé par le *Supreme Commander*, et devrait avoir un rôle semblable à celui du *Joint Chiefs of Staff* américain. Cette nouvelle structure est officiellement opérationnelle depuis 1999.

Le *Supreme Commander* a directement autorité sur l'ensemble des organismes interarmées (renseignement, systèmes de commandement, planification, etc...).

4-5 Présentation des forces armées thaïlandaises.

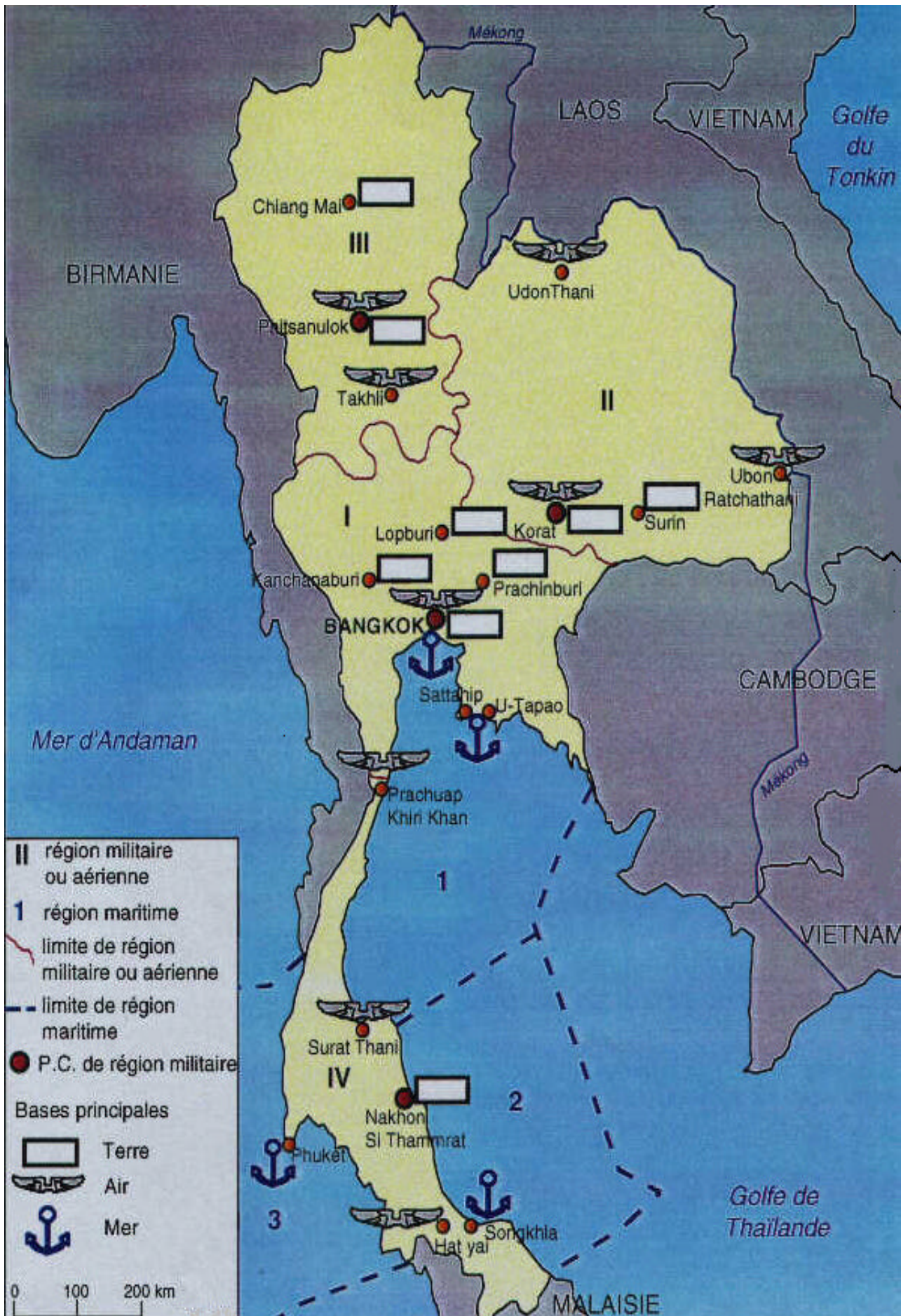
4.5.1. L'armée de Terre

4.5.1.1.- Organisation et effectifs

La *Royal Thai Army* (RTA) est organisée en quatre armées réparties sur le territoire des quatre régions militaires (le commandement de la région est fusionné avec celui de l'armée). Elle est constituée pour l'essentiel de :

- 7 divisions d'infanterie (pour chacune, trois régiments d'infanterie et un régiment d'artillerie);
- 2 divisions blindées;
- 2 divisions des forces spéciales (parachutistes)
- 1 division d'artillerie de campagne;
- 1 division d'artillerie sol-air;
- 1 division du génie;
- 1 groupement ALAT.

La RTA compte environ 200 000 hommes : 8 000 officiers (dont 700 officiers généraux), 20 000 sous-officiers et 172 000 militaires du rang (80% sont des appelés).



4.5.1.2. Missions

En coopération avec les autres armées, l'armée de terre doit défendre l'intégrité territoriale et la monarchie. Ces missions prioritaires sont complétées par une mission propre aux forces terrestres : la participation au développement économique des régions défavorisées par le biais de grands travaux.

La lutte contre la production et le trafic de drogue, dans le triangle d'or à l'extrémité nord du royaume, doit être également citée, c'est plus spécialement la tâche des forces spéciales.

La mission importante qui devrait être assignée à l'armée de terre dans les prochaines années sera la réorganisation, la formation et l'entraînement des réserves qui, moins nombreuses, devront se montrer aptes à être engagées au combat sans délais. Du succès de cette entreprise dépendra le passage à une armée professionnalisée réduite en nombre, mais pouvant compter sur un renfort de réservistes efficaces.

Lancé en 1995, le processus de réduction des effectifs n'a commencé qu'au printemps 1998. L'armée de terre ne devrait plus compter que 165 000 hommes vers 2005.

4.5.1.3. Matériels

L'armée thaï landaise possède de nombreux matériels chinois de fiabilité diverse. Ils devraient être remplacés à terme par des matériels américains et européens. Cependant, le budget de l'armée de Terre ayant subi une forte réduction depuis la crise économique, toute acquisition ou modernisation importante est reportée *sine die*.

4.5.2. La Marine :

4.5.2.1. Organisation et effectifs

La *Royal Thai Navy* (RTN) est organisée en trois régions maritimes et trois commandements principaux la *Royal Thai Fleet*, le *Royal Thai Marine Corps* et l'*Air and Coastal Defence Command*.

Les effectifs de la RTN sont de 42 000 hommes, dont environ 20 000 appartiennent *au corps* des *Marines* et 900 à l'aéronautique navale. On compte 5 000 officiers, 15 000 officiers mariniers et 22 000 militaires du rang (dont 45% sont des appelés).

4.5.2.2. Missions

La Marine assure la surveillance et la défense des approches maritimes de la Thaï lande. Elle participe à la lutte contre les guérillas, les infiltrations et la contrebande et collabore avec les autres armées à la défense de l'intégrité du territoire national. La flotte thaï landaise est en outre chargée de protéger et de défendre les intérêts économiques nationaux dans la zone économique exclusive. L'arrivée du porte-aéronefs *Chakri Naruebet* (de fabrication espagnole) confère à la RTN une capacité de présence et d'intervention extérieures.

4.5.2.3. Matériels

La Marine thaï landaise commence à être dotée de bâtiments modernes équipés de systèmes d'armes performants. Elle ne compte toutefois que deux unités de taille importante, le porte-aéronefs (11 000 tonnes) et un pétrolier ravitailleur récent de 22 000 tonnes ; elle dispose également d'une vingtaine de frégates et de corvettes. Jugant les performances des systèmes d'armes et de détection d'origine chinoise

acquis ces cinq dernières années insuffisantes, la Marine thaï landaise a décidé d'équiper ses bâtiments d'origine chinoise les plus récents de systèmes de combat européens ou américains.

A titre d'exemple, les frégates de type Phraya sont équipées de missiles Exocet.

Le *Chakri Naruebet* est équipé de 9 avions d'appui *AV-8 Matador*, (achetés d'occasion auprès de l'Espagne), et de 6 hélicoptères *S-70B Seahawk*, acquis neufs aux Etats-Unis. L'entraînement des pilotes de Harrier est un travail de longue haleine. L'aéronautique navale dispose de 40 avions d'appui, 17 avions de surveillance, 18 avions de transport et 27 hélicoptères.

4.5.3. L'armée de l'Air

4.5.3.1. Organisation et effectifs

La *Royal Thai Air Force* (RTAF) est organisée en quatre divisions aériennes et est composée d'une douzaine d'escadres d'avions de toutes sortes.

Elle dispose de 48 000 personnes, dont 20 000 sont affectées à la sécurité des bases.

4.5.3.2. Missions

Outre les missions communes aux trois armées citées plus haut, la RTAF est responsable de la surveillance et de la défense de l'espace aérien ainsi que des approches maritimes, en coopération avec la marine. Elle doit aussi assurer la défense des bases aériennes et le soutien logistique de ses matériels. En cas de conflit, s'y ajoutent des missions de transport et d'appui feu au profit des autres armées.

4.5.3.3. Matériels

L'armée de l'air dispose de 150 avions de combat, 22 avions de surveillance, 66 avions de transport et 43 hélicoptères. Ces dernières années, la *Royal Thai Air Force* a voulu moderniser son parc en commandant aux Etats-Unis 8 *FIA-18*. Mais cette acquisition semble remise en cause ou reportée pour satisfaire le règlement de sa dette.

4.5.4. Préoccupations budgétaires

Sous la pression du FMI, le budget de l'Etat 1998 a été sérieusement revu à la baisse et c'est à la Défense que le gouvernement a imposé les mesures économiques les plus sévères. Son budget a en effet été diminué de 27% par rapport à celui de 1997. Le budget 1999 est d'un montant analogue à celui de 1998 malgré la reprise économique.

Les économies engagées seront donc certainement poursuivies.

Il est encore trop tôt pour savoir si le gel de la quasi-totalité des programmes d'acquisition sera stoppé. Le processus de réformes structurelles (réduction des effectifs, regroupement d'unité,..) sera sans doute maintenu.